

PRIX EAU ET ASSAINISSEMENT - BRICONVILLE**EAU POTABLE**

Désignation du tarif HT / date d'effet	unité	Délibération n° CC2017/055 du 04/05/2017 (01/05/2017)	Délibération n° CC2017/219 du 21/12/2017 (01/01/2018)	01/01/2019	
Part fixe Eau potable (Collectivité) "Tous clients" - "Individuels" - Pour compteur jusqu'à 60 inclus (jusqu'au 31/12/2019)	année	50.00 €	50.50 €	51.00 €	
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.00%	0.99%	
Part fixe Eau potable (Collectivité) "Par logement en Collectif"	année	36.00 €	36.36 €	36.72 €	
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.00%	0.99%	
Part proportionnelle Eau potable	m3	1.4850 €	1.5534 €	1.6249 €	
				Variation annuelle en %	
		0.00%	4.61%	4.60%	
Dont Part proportionnelle Eau potable (Collectivité)	m3	0.2710 €	- €	- €	
Dont Redevance additionnelle - Préservation de la Ressource (Collectivité)	m3	0.2020 €	0.2040 €	0.2380 €	
Dont Part proportionnelle Eau potable (Chartres Métropole Eau)	m3	1.0120 €	1.3494 €	1.3869 €	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	m3	0.1083 €	0.1094 €	0.1100 €	
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.02%	0.55%	
Redevance pour pollution de l'eau (Agence de l'Eau)	m3	0.4200 €	0.4200 €	0.3800 €	
				Variation annuelle en %	
		0.00%	0.00%	-9.52%	

Désignation du tarif HT / date d'effet	unité	Délibération n° CC2017/055 du 04/05/2017 (01/05/2017)	Délibération n° CC2017/219 du 21/12/2017 (01/01/2018)	01/01/2019 au 30/06/2019	01/07/2019 au 31/12/2019
Part fixe Eau potable pour compteur 65	année	218.80 €	221.00 €	111.60 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.01%	-37.96%	
Part fixe Eau potable pour compteur 80	année	269.30 €	272.00 €	137.35 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.00%	-40.13%	
Part fixe Eau potable pour compteur 100	année	336.70 €	340.10 €	171.75 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.01%	-42.00%	
Part fixe Eau potable pour compteur 150	année	505.00 €	510.10 €	257.60 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.01%	-44.50%	
Part fixe Eau potable pour compteur 200	année	673.30 €	680.00 €	343.40 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.00%	-45.75%	
Part fixe Eau potable pour compteur 250	année	841.70 €	850.10 €	429.30 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.00%	-46.50%	
Part fixe Eau potable pour compteur 400	année	1 346.70 €	1 360.20 €	686.90 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.00%	-47.63%	
Part fixe Eau potable pour compteur 500	année	1 683.30 €	1 700.20 €	858.60 €	25.50 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.00%	-48.00%	

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Désignation du tarif HT / date d'effet	unité	Délibération n° CC2017/055 du 04/05/2017 (01/05/2017)	Délibération n° CC2017/219 du 21/12/2017 (01/01/2018)	01/01/2019 au 19/07/2019	20/07/2019 au 31/12/2019
Part proportionnelle Assainissement	m3	1.7097 €	1.6671 €	1.6634 €	1.6634 €
				Variation annuelle en %	
		0.00%	-2.49%	-0.22%	
Dont Part proportionnelle Assainissement (Collectivité)	m3	1.7097 €	1.0571 €	1.0363 €	0.6457 €
Dont Part proportionnelle Assainissement (Chartres Métropole Assainissement)	m3		0.6100 €	0.6271 €	1.0177 €
Surtaxe protection du milieu (Collectivité)	m3	0.2040 €	0.2061 €	0.2082 €	
				Variation annuelle en %	
		0.00%	1.03%	1.02%	
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	m3	0.3000 €	0.2400 €	0.1850 €	
				Variation annuelle en %	
		0.00%	-20.00%	-22.92%	
Rémunération spécifique pour le recouvrement et la perception de la redevance d'assainissement (collectif et non collectif) auprès des abonnés (Chartres Métropole Eau)	par abonné et par an	4.00 €	Supprimé	Supprimé	

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Désignation du tarif HT / date d'effet	unité	Délibération n° CC2017/055 du 04/05/2017 (01/05/2017)	Délibération n° CC2017/219 du 21/12/2017 (01/01/2018)	01/01/2019	
Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, applicable à compter de la réalisation du contrôle initial de l'installation (Chartres Métropole Assainissement)	année		28.00 €	28.78 €	
				Variation annuelle en %	
				2.79%	
Redevance pour l'entretien et la vidange des installations d'assainissement non collectif, applicable au volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution ou sur toute autre source (Chartres Métropole Assainissement)	m3		0.3237 €	0.3328 €	
				Variation annuelle en %	
				2.81%	